

Alain Merckelbagh

Et si le littoral allait jusqu'à la mer !

La politique du littoral sous la V^e République

Editions Quae, 2009. 351 pages, 30 euros

La politique du littoral irait-elle à vau l'eau ? Pour provocante qu'elle soit, c'est pourtant la question que l'on se pose à la lecture de l'important ouvrage que lui consacre Alain Merckelbagh, ancien directeur de l'environnement et de l'aménagement littoral à l'Ifremer.

Pour avoir été par deux fois associé au ministère exercé par Louis Le Pensec sur la Mer, puis sur l'Agriculture et la Pêche, l'auteur connaît intimement les enjeux socio-économiques qui ont façonné l'actuel environnement des gens de mer, de l'estran ou de l'arrière-pays.

Alain Merckelbagh s'est fixé deux objectifs dans cet ouvrage : d'une part, dresser un bilan de la politique du littoral comme le laisse entendre son sous-titre, et, d'autre part, proposer les grands axes d'une nécessaire refonte de l'action publique dans ce domaine.

Dressant le constat des hésitations croissantes d'une intervention publique écartelée entre l'Union européenne, l'État et les collectivités territoriales, l'auteur pointe les incohérences générées par un déclin paradoxal de la politique du littoral : une occupation résidentielle débor-

dante, une artificialisation préoccupante des terrains agricoles, une gestion conflictuelle des ressources maritimes, un environnement littoral agressé, un développement économique pour le moins contrasté dans l'espace mais aussi dans le temps.

Si le concept de gestion intégrée des zones côtières ouvre un vaste terrain à l'intervention publique, il ne dispense pas selon Alain Merckelbagh d'affirmer une politique plus ambitieuse : reconquérir la maîtrise du foncier et restaurer le tourisme social, protéger l'espace agricole mais réduire les pollutions telluriques, aménager en profondeur pour ancrer de nouvelles activités économiques sur le littoral.

Pour reprendre une expression gaullienne, le développement durable d'un territoire qui « marie la France à la mer », réclame qu'un débat démocratique s'instaure sur l'avenir du littoral : par exemple, il vaudrait mieux que l'État y finance la production de connaissances collectives plutôt que la transmission des patrimoines individuels...

André Priou

Le directeur de la publication, Jean-Paul Bouchet

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie L'Artésienne à Liévin (62)